**Attestation sur l’honneur**

Je soussigné(e), Madame/Monsieur (NOM, Prénom)……………………, représentant légal de (dénomination sociale de la structure), siret ………………., atteste sur l’honneur que les conventions[[1]](#footnote-1) relatives à l’aide exceptionnelle au bénéfice des gestionnaires de résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs non transformés et foyers de travailleurs migrants non transformés étaient en cours de validité sur tout ou partie de l’année 2022, c’est-à-dire qu’elles n’ont pas été dénoncées avant le 1er janvier 2022.

Fait le : à….

Signature et cachet

1. Cf le 3° du II de l’article 4 du décret n° 2023-643 du 20 juillet 2023 « prévue à l’article L. 831-1 du code de la construction et de l’habitation, ou signée selon les modalités des articles L. 353-2 ou L. 351-2, dans sa version antérieure à l’ordonnance du 17 juillet 2019 susvisée, du code de la construction et de l’habitation, ou la convention relative à l’aide transitoire au logement; ». [↑](#footnote-ref-1)